



COMMUNIQUÉ DU DIRECTEUR

Service de la protection contre l'incendie

La santé et la sécurité au travail

En continuité de notre démarche de réflexion et d'adhésion à la santé et à la sécurité au travail, le SPCI a élaboré un plan d'actions SST 2012-2013 et a reconduit le mandat du CPSST afin de lui permettre d'atteindre ses objectifs de prévention des accidents.

Par conséquent, je vous invite à cliquer sur le lien suivant afin de prendre connaissance du plan d'action SST 2012-2013 et du mandat CPSST 2011 : <G:\Partage\SST\Mandats et plans d'action>

Aussi, je vous encourage à consulter les statistiques relatives aux accidents de travail, lesquelles sont déposées régulièrement sur le G:/partage/SST et d'en discuter avec vos officiers, notamment lors de vos rétroactions formelles ou informelles.

L'implication, la mobilisation et la participation de chacun sont des éléments essentiels pour que la santé et la sécurité au travail devienne une valeur fondamentale au SPCIQ. Cette valeur se trouve à la base de nos décisions et doit guider nos comportements devant toutes situations. Chacun des membres du SPCIQ doit s'engager à la respecter et à faire respecter les règles relatives à la santé et la sécurité au travail.

Amicalement,

Richard Poitras
Directeur

Le 22 mai 2012